

## Qui est responsable de la saturation des services hospitaliers ?

Tous les soirs, à la suite des ministres, les médias expliquent que les hôpitaux sont saturés. Mais qui les a saturés ? 100 000 lits ont été supprimés par les gouvernements successifs depuis 20 ans.

Dans son rapport annuel rendu le 18 mars 2021, la Cour des comptes pointe du doigt la disparition de 21 020 lits entre 2013 et 2019 ; 7 500 lits ont été supprimés en 2018 et 2019. La Cour des comptes précise que le taux d'équipement en lits de réanimation est passé de 44 pour 100 000 habitants (de plus de 65 ans) en 2013 à 37 en 2019. En mars 2020, notre pays alignait à peine plus de 5 000 lits de réanimation quand l'Allemagne en avait 27 000. C'est cela la réalité ! C'est ce gouvernement et ceux qui l'ont précédé qui sont responsables de la situation de nos hôpitaux.

Le gouvernement explique partout qu'il n'a « *aucun autre objectif que la santé des Français...* ». Et pourtant qu'a-t-il fait depuis mars 2020 ?

A-t-il créé des lits d'hospitalisation ? A-t-il recruté et formé du personnel ? Créé des postes de médecins réanimateurs ? Ré-ouvert des structures qui avaient été fermées ? Absolument pas.

Pire, il a encore supprimé des lits. Il a multiplié les mensonges (sur les masques, les tests, les vaccins... !) et les injonctions contradictoires.

La seule mesure promise aujourd'hui est la création de 2 200 lits de réanimation... provisoirement... en déprogrammant de très nombreuses interventions chirurgicales.

Il faut le dire clairement : ce n'est pas l'évolution de la pandémie qui est responsable de la « saturation » des services de réanimation, ce sont les fermetures programmées de lits par dizaine de milliers dans toute la France. Le ministre de la santé cherche à retourner la responsabilité de son incurie sur les Français en les culpabilisant. Mais c'est lui qui porte l'entière responsabilité de la situation.

Dans le *Journal du Dimanche (JDD)* du 28 mars dernier, 41 médecins, réanimateurs et urgentistes ont signé un article déclarant que, compte tenu de cette situation, « *nous serons contraints de faire un tri des patients.* » et « *ce tri concernera tous les patients, Covid et non Covid...* ».

C'est ignoble.

Le risque d' « *engorgement* » des hôpitaux sert aujourd'hui, comme hier, de justification à l'état d'urgence permanent, au couvre-feu, au confinement moyenâgeux de la population et au sacrifice de la jeunesse dans ce pays.

C'est cela la réalité ! Et cette réalité, nous ne l'acceptons pas.

Nantes le 30 mars 2021